

Projet EAR/MRM : ATTENTION DANGER. Nous sommes tous concernés.

Le 10 décembre dernier se tenait une CDSP (Commission de Dialogue Social de La Poste) concernant le projet EAR, version à peine modifiée du précédent projet de mars 2012, gelé pour cause de *grand dialogue*. Ce projet consiste à limiter fortement le nombre de volants implantés sur les terrains, et de créer de nouvelles entités EAR (49 entités EAR prévues sur les 65 terrains de la DELP 44/85, 15 entités aujourd'hui).

En participant à cette CDSP, le but de *Sud* n'a surtout pas été de négocier quoi que ce soit, mais de prendre le maximum d'informations, de réaffirmer nos positions, de démonter une à une les inepties de ce projet, et bien sûr de montrer à la DELP 44/85 que nous apporterons tout notre soutien à celles et ceux qui refusent ce projet.

Un projet qui dégrade les conditions de travail et qui ne résout rien.

Si nous sommes totalement opposés à ce projet d'évolution de la cartographie EAR dans sa globalité, c'est qu'il n'obéit qu'à un souci de rentabilité (augmentation de la flexibilité : un volant implanté – à la différence d'un EAR – n'intervenant que sur son terrain, volonté de réduire drastiquement les indemnités de déplacement, de taux repas, de délais de route ...) et qu'il remet en cause la spécificité du métier d'EAR.

En clair, la DELP 44/85 veut faire des économies sur le dos des EAR, tout en continuant à leur demander le même travail, mais sur des périmètres plus restreints.

D'autre part, une rapide analyse du projet de cartographie et des MPR / terrain (les 21.2%) fait apparaître d'énormes lacunes dans ce projet : dans de nombreux terrains (Blain, Guemené, Pontchâteau, Machecoul, St Sébastien, Nantes Doulon, Chauvinière, Champ de Mars, Rezé PR, Aizenay, Les Herbiers, Mareuil, Les Sables...) l'EAR créé restera exclusivement – en théorie – sur son terrain d'attache. Donc, pourquoi créer des entités EAR dans ces terrains ? Simplement, pour que la DELP puisse affecter les EAR comme bon lui semble, en pouvant « arbitrer » les remplacements des absences entre des terrains qui seraient à -1, -2 ou -3.

**Les PT non remplacées dans les bureaux perdureront donc avec ce projet...**

Par ailleurs, le Directeur déclare « *refuser de négocier les méthodes de calculs* » (pour la DELP, 21.2% de moyens de remplacement suffisent à remplacer tous les types d'absence, nous revendiquons 25%...) et « *accepte uniquement de discuter sur les modalités de mise en œuvre* ».

Par ailleurs, une note de la direction nationale datée du 25/09/2012 indique que « *des MRM supplémentaires égaux à 2.5% des guichetiers et de l'encadrement en bureau sont mis en place dès à présent et jusqu'à fin 2014* ». Mesure instaurée par J.R. (Rapoport), suite au *grand dialogue*, mais niée par notre Directeur. Nous interviendrons nationalement afin que les consignes nationales soient appliquées dans le 44/85.

Rien ne justifie la casse de Nantes Bretagne EAR.

Avec donc à la clé l'éclatement de l'entité EAR de Nantes Bretagne (projet de création de 9 autres entités EAR sur Nantes). 3 PT EAR en cible sur Nantes Bretagne, pour + de 11 PT actuellement.

L'accord EAR de 2008, au vu de la spécificité de la ville de Nantes (temps de déplacements), prévoit pour les EAR de Nantes Bretagne un forfait de déplacement de 6 RC/an et la totale gratuité de la carte annuelle TAN (transports publics).

Pour quelle raison seuls les EAR de l'entité Nantes Bretagne bénéficieraient ils de ces 2 points et pas ceux des autres entités nantaises que le projet veut créer, alors que ceux-ci interviendront sur tous les terrains nantais?

Non à la casse de Nantes Bretagne.



EAR, volants ou sédentaires : tous concernés, tous impactés.

Si l'on prend un peu de recul sur ce projet DELP 44/85, on comprend qu'il s'agit non seulement de se faire du fric sur le dos des agents mais aussi et surtout d'un vaste projet de réorganisation des effectifs sur les terrains de l'Enseigne.

En effet, **ce projet, s'il voit le jour, entérine un principe qui sera appliqué à chaque réorganisation de terrain : en cas de sureffectif sur un terrain, un agent sédentaire deviendra d'office EAR.**

Toucher aux EAR actuels, c'est imposer une mobilité aux guichetiers sédentaires et cela, sans les contreparties dont les EAR bénéficiaient jusque là. Avec les conséquences tragiques que cela entraîne parfois, comme récemment dans l'Aisne.

C'est donc une riposte collective qu'il faut lancer.

Toucher aux uns, c'est toucher aux autres prochainement.

Projet GCB 2013 : le rapt en 8 points.

- A la différence du projet EAR, lubie de notre Directeur, c'est un projet national imposé par La Banque Postale.
- **Suppression de 10 postes de GCB sur 27 (37% !).** La DELP veut tout boucler pour fin 2013 au plus tard. Comme prévu, suite au *grand dialogue*, les GCB positionnés sur des postes pérennes n'auront pas à postuler sur leur propre poste. Mais tous les GCB sont quand même mis en reclassement. On peut donc s'attendre à des pressions exercées par des DV à l'encontre de GCB de postes pérennes qui n'ont pas le profil. Mais en tout cas, ils ne peuvent absolument pas forcer quelqu'un à quitter son poste.
- **Postes GCB supprimés :** Châteaubriand, La Baule, St Nazaire République (1 des 3 postes), Nantes Talensac, Doulon, Eraudière, Les Herbiers, Rezé Ppal, St Herblain Ppal & Les Sables.
- Selon les normes de LBP, des GCB restent implantés dans les bureaux ZUS, classés banque sociale ou ayant une grosse charge d'opérations bancaires non automatisables. En appliquant ces critères, le Directeur déclare que les emplois supprimés correspondent pile poil aux bureaux où les GCB étaient le + en difficulté en termes de résultats (la vie est vraiment trop bien faite !)
- « *Le transfert de la charge de travail sur les guichets est prévu par V9* », dit la DELP : encore un gros mensonge ! Dans la pratique, les bureaux où sont supprimés les GCB, **l'activité bancaire sera déportée sur les guichets et devra être effectuée par les référents bancaires.** Ca annonce un beau bordel sur la qualité du conseil et d'engorgement de la salle du public.



- Suppression des postes au fil des réorganisations des terrains concernés. Si « opportunité » hors réorganisation (agent GCB qui évolue sur une autre fonction), le Directeur assure que des moyens en MRM seront attribués sur le terrain jusqu'à la prochaine réorganisation. On peut douter qu'une telle disposition soit appliquée, déjà qu'ils ne sont pas capables de remplacer les absences!
- Pour le reclassement des GCB dont le poste serait supprimé, la DELP veut imposer en priorité un parcours qualifiant pour devenir COFI (très peu de GCB rencontrés souhaitent devenir COFI : encore + de pressions managériales qu'en étant GCB). Sinon, proposition de postes de GCPRO (aucun rapport avec GCB !). Enfin, et ça concernera la majorité : une « évolution » (parlons plutôt de régression !) vers des postes de guichetier référent bancaire. On rentre dans le rang ! **Belle récompense pour des agents qui se sont investis dans ce métier et en ont accepté les contraintes.**
- Les règles de reclassements sont basées sur le texte mobilité DELP 44/85 de 2009 (3 propositions dans un rayon de 25km pour Nantes Cité & Portes de Nantes, 3ème proposition non refusable. Pour les autres DV : 1 seule proposition sur un terrain limitrophe, dans la limite de 30km, ou sur un terrain non limitrophe, sans aggravation de la distance domicile/BC).

Ce projet, s'il est mené à bien, impactera – outre les GCB dont leur poste serait supprimé – les conditions de travail de l'ensemble des guichetiers, vendeurs et encadrants des bureaux concernés. Les conséquences sur le service rendu aux clients/usagers en sera fortement dégradé. Comme d'habitude, ce seront les clientèles les plus fragiles qui seront impactées directement.

Au nom de nos missions, nous devons refuser ce projet. *Sud* s'y emploiera.

Vendeurs : la grogne monte.

Les résultats bancaires 2012 de la DELP 44/85 ne sont pas bons. Notre direction serait même en queue de peloton de la DEX.

Du coup, notre Directeur a vu rouge et a instauré depuis septembre un pilotage des COBA (Conseillers Bancaires) « à la culotte » : séances de phoning le soir sur les DV pour les COBA du bas de tableau (il faut pourtant bien des derniers), préparation de RDV fictifs en compagnie de DV et DET (finalité à peine avouée : imposer la vente à outrance, axée sur IARD, et non un perfectionnement sur les produits), « *potentialités du jour* » (examen le matin par le DET des RDV prévus, le COBA doit lui dire ce qu'il compte vendre aux clients au jour), et débriefe le soir (expliquer pourquoi les ventes prévues n'ont pas été réalisées ...), multiplications de réunions « remontage de bretelle » (vous êtes tous des nuls)...

Résultat des courses : sentiment de stress permanent, de travailler dans la peur, d'infantilisation et de punition. Augmentation des arrêts-maladie. On vous le dit, le *grand dialogue* est de l'histoire ancienne.

Tout cela, rajouté à la baisse de la RVB d'au moins 25% (Rémunération Variable Bancaire : c'est le commissionnement), a conduit à la tenue d'Heures d'Information Syndicale (HIS) à Nantes & La Roche afin d'échanger entre COBA et de préparer une riposte aux pratiques managériales totalement inacceptables de notre Directeur.

L'intersyndicale CFDT, CGT, FO et *Sud* va être reçue à la direction sur ce point en audience le 7 janvier prochain.

A cette occasion, nous l'alerterons sur les conséquences humaines de telles pratiques et les dénoncerons. Nous aborderons également le volet conditions de travail des COBA (toujours des dépassements horaires, formation très insuffisante notamment pour les nouveaux produits, objectifs démesurés et contradictoires...), ainsi que l'évolution professionnelle qui est au point mort (non respect par la DELP 44/85 de l'accord national vendeurs). Enfin, nous aborderons l'impact sur le métier de COBA, suite à la volonté de notre Directeur de supprimer 10 postes de GCB. Nous vous tiendrons au courant du contenu de cette audience.

La marmite est en train de chauffer! Va-t-elle déborder en 2013 ?



Présentation du PACS 2013 : saisissons l'occasion de nous faire entendre !

Notre Directeur est heureux de nous « *convier* » début janvier à la présentation du PACS 2013. Le terme « *inciter fortement* » aurait été plus approprié, tant les pressions exercées par les DV sur les DET pour que chaque agent y participe ont été fortes. Le taux de participation des agents de chaque terrain fait désormais partie des objectifs des managers. Leur adage : « *l'Enseigne, tu y adhères ou tu la quittes* ». Bienvenue à la Secte !!

Tout va bien très bien, Mme la marquise !

👍 C'est probable qu'il va encore se gargariser de l'action entreprise, de la reprise des réorganisations après un *grand dialogue* tronqué, des nouvelles missions bancaires qui se généralisent pour les guichetiers, des nouveaux services ou produits LBP, de la réussite de La Poste Mobile qui induit désormais l'implication de tous les vendeurs, avec plein de mots clés comme performance, modernité, adaptation, esprit pionnier, esprit d'entreprendre et d'entreprise et tout le toutim!!!



👍 De même, il risque de nous faire « la messe » en nous racontant ce qu'il attend de nous, nous récitera son bréviaire dans son entier, du genre le DV doit être un commerçant, un soutien d'expertise, un entraîneur opérationnel...et patati et patata... !!!

👍 C'est sûr, il va encore nous demander de dépasser les objectifs, en se dépassant soi-même, car la concurrence est féroce, que nous devons gagner de l'argent pour payer les salaires et surtout penser aux futurs actionnaires pour « *sauver l'entreprise* »... Et pour des objectifs toujours plus « *ambitieux* » mais parfaitement réalisables pour peu que l'ensemble des postiers de l'Enseigne se mobilise et se retrouse les manches....et blablabla... !!!

...👉 Et, bien entendu, après sa tentative de bourrage de crâne, il nous rincera aimablement la dalle. Bref une fin d'après midi type de « *cadre stratégique* » dont le travail essentiel semble être le relevage de compteur et de donner des ordres !



Par contre, il ne va pas nous parler de la baisse drastique des moyens de remplacement et de l'accroissement de la charge de travail sans aucun moyen aux guichets (LPM, LBP), ni de la suppression scandaleuse de 37% des postes de GCB pour 2013, ni des pratiques managériales toujours plus dégradantes et infantilissantes, ni des dépassements horaires non comptabilisés, pas plus que du manque criant de formations et du nombre toujours croissant d'arrêts de maladie qui en découle...

A l'occasion de ce PACS, dénonçons sa politique destructrice de nos emplois, de nos conditions de travail et de la qualité du service rendu.

Montrons lui que nous ne sommes pas dupes ! N'oublions surtout pas notre esprit critique !

En ces temps de post-*grand dialogue*, il est désormais évident que La Poste – pas plus que l'Enseigne– n'a pris en compte le malaise ambiant. Au vu de l'ampleur des funestes projets de la DELP 44/85, l'année 2013 risque d'être l'année de tous les dangers. Tout le monde en sera impacté.

Il va donc falloir, dans l'unité la plus large, préparer la riposte.

Sud y prendra toute sa place.

Nous vous souhaitons malgré tout une année 2013 pleine de santé, d'amour et d'épanouissements.

